

PLAN D' ACTIONS PERSONNALISE

BAREME DE RESSOURCES ET DE PARTICIPATION 2016

RESSOURCES MENSUELLES						
Personne seule			Ménage			Participation du retraité
	Jusqu' à	836 €		Jusqu' à	1 452 €	10 %
De	837 € à	895 €	De	1 453 € à	1 551 €	14 %
De	896 € à	1 010 €	De	1 552 € à	1 698 €	21 %
De	1 011 € à	1 091 €	De	1 699 € à	1 756 €	27 %
De	1 092 € à	1 141 €	De	1 757 € à	1 820 €	36 %
De	1 142 € à	1 259 €	De	1 821 € à	1 923 €	51 %
De	1 260 € à	1 424 €	De	1 924 € à	2 136 €	65 %
	Au-delà de	1 424 €		Au-delà de	2 136 €	73 %

NB: Les retraités éligibles à l'aide sociale des départements ne peuvent pas bénéficier de la prestation d'aide humaine à domicile